

■ **Pro Formation, P. Staeger**, à Vevey, centre de formation en l'informatique, en faillite (FOSC du 26.10.2001, p. 8390). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 4807 du 15.05.2003
(01000462 / CH-550.0.046.902-3)